

Commission consultative Police municipale : très peu d'avancées à l'issue des deux groupes de travail

Plusieurs mois après son installation, la Commission consultative des polices municipales (CCPM) s'est enfin réunie le 20 janvier place Beauvau à l'invitation de son président Christian Estrosi.

A cette occasion, deux groupes de travail "statut" et "armement" ont été créés. Sur la question du statut en suspens depuis plus de deux ans, plusieurs pistes ont été avancées. La direction générale des Collectivités locales (DGCL) propose ainsi que pour les polices de plus de cinq agents faisant l'objet d'une convention de coordination, l'indemnité spécifique de fonction (ISF) soit rendue obligatoire à un taux plancher de 20% (ces conventions de coordination de nouvelle génération ont fait l'objet d'un décret du 2 janvier). Mais l'Association des maires de France continue de s'opposer à cette idée, invoquant le principe de libre administration des communes.

S'agissant de la revendication des syndicats d'intégrer l'ISF dans le calcul de la retraite, la DGCL s'est déclarée incompétente.

L'administration a par ailleurs proposé de faire passer de 499 à 529 l'indice terminal pour la catégorie C mais avec un ratio promu-promulgable.

La réunion a, par ailleurs, été marquée par le départ de Bernard Reynès, député-maire de Châteaurenard, qui n'était pas venu évoquer le volet social des PM !!!

La question de l'équipement n'est pas plus consensuelle, elle divise même les syndicats entre eux !

Alors que lors des premières Rencontres de la police municipale à Nice, en juin dernier, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant avait laissé entendre que l'armement pourrait être traité dans le cadre des conventions de coordination, le décret du 2 janvier n'y fait pas allusion.

Les groupes de travail se réuniront à nouveau mi-février. La prochaine CCPM se tiendra, elle, le 6 mars.

Extrait de l'article paru dans Localti. Info

A quand une réunion digne de ce nom avec des propositions concrètes où l'on arrête de prendre les PM pour des guignols et des dupes !!!...

Des projets d'avenir pour la filière sécurité existent (celui du SAFPT en fait partie).

Malheureusement, ils n'émanent pas des syndicats siégeant dans cette commission...

Il serait peut être temps de prendre en considération ces « syndicalistes de l'ombre » qui véhiculent des idées nouvelles très souvent reconnues et approuvées en haut lieu !

Bruno CHAMPION
Secrétaire Général Adjoint National
Du S.A.F.P.T